

LUZINAY

## Le CCAS prend ses fonctions

Françoise Granjon



*La nouvelle équipe du centre communal d'action sociale. Photo Françoise Granjon*

### **Ce mardi 14 avril, le centre communal d'action sociale de Luzinay a installé son conseil d'administration.**

Le centre communal d'action sociale de Luzinay a installé son conseil d'administration ce mardi 14 avril.

« Souvent perçue comme une formalité administrative, cette étape est pourtant essentielle, parce que les attentes des habitants en matière d'action sociale sont fortes. Ces attentes sont d'abord locales : 29 % identifient la commune comme l'acteur le plus légitime en cas de crise, 69 % estiment que les besoins sociaux augmentent, selon l'Ifop », déclare le premier magistrat. Le CCAS est présidé par le maire, Christophe Charles, et est animé par sa nouvelle vice-présidente, Chantal Barjac, adjointe en charge des affaires sociales.

Seize membres composent le CCAS : huit élus municipaux et huit membres nommés par le maire. Tous s'engagent au service des habitants, avec pour objectif d'accompagner les personnes dans la précarité et en difficulté et de renforcer la solidarité au sein du village. Les membres élus sont : Christophe Charles, Chantal Barjac, Jean-Marie Demangeat, Josette Chaudier, Gérard Bertini, Isabelle Saunier, Lionel Oliero, Patricia Vittorelli. Les membres nommés sont : Marie-Laure Clamy, Mireille Gayet, Annie Bec, Chantal Ralaivao, Sylvie Jacquet, Dominique Contet, Morane Jullien, Corinne Goncalves.

« Ils contribuent par leur expérience de terrain à l'accompagnement et la visite des personnes vulnérables et à la lutte contre la précarité. Leur diversité d'expertises permet au CCAS d'avoir une vision globale et adaptée aux besoins de la population. Parce que la solidarité constitue un pilier essentiel de l'action municipale, le CCAS se veut un acteur de proximité, attentif, réactif et

profondément humain, au service de tous les habitants », clame le maire. Parmi les principales actions : offrir un bon de 70 € à chaque naissance, offrir un goûter de Noël et un spectacle aux écoliers, organiser une fête de la solidarité, distribuer des colis de Noël aux aînés, organiser un repas des aînés, organiser un voyage, proposer une sortie mensuelle au cinéma de Vienne aux seniors, organiser une collecte de sang...

Le CCAS lance un appel aux bénévoles souhaitant s'engager dans les équipes de visite des personnes vulnérables. Les personnes intéressées doivent se faire connaître à la mairie lors de la permanence de la commission du CCAS le mardi après-midi.